



DRACHENBRONN - BIRLENBACH

Journal communal

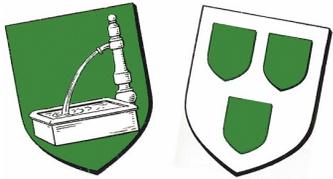
Dans ce numéro:

Le mot du Maire p.3

Décisions du Conseil p.4

Travaux restructuration BA 901 p.6





CONTACTS

Mairie de Drachenbronn

Tél: 03.88.94.51.08

mairie@drachenbronn-birlenbach.fr

Ouverture au public

Le lundi et le jeudi de 13h15 à 17h00

Le mardi de 13h15 à 18h00

Permanence du Maire

Le mardi de 16h30 à 18h00

Mairie annexe de Birlenbach

Tél: 03.88.80.59.11

Ouverture au public

Le lundi de 10h00 à 12h00

Permanence du Maire Délégué

Le jeudi de 20h00 à 21h00

(Uniquement sur rendez-vous)

Pierre KOEPF - Maire - 03.88.94.53.42

Georges WERLY - Maire Délégué - 03 88 54 78 55

Roland RUPP - Adjoint au Maire - 03.88.94.51.40

Charles JACKY - Adjoint au Maire - 03.88.80.56.24

URGENCES

SAMU : 15

Police Secours : 17

Pompiers : 18

JOURNAL COMMUNAL DE DRACHENBRONN-BIRLENBACH

Directeur de publication : Pierre KOEPF

Conception et réalisation : Charles JACKY

Rédaction : Valériane FRANCK

Thomas NERCHER

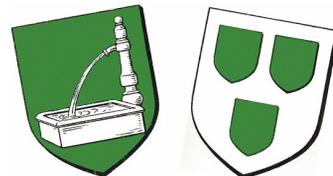
Laetitia STRAUB GUADAGNO

Impression : Medialogik France



Fleurissement 2020





Editorial



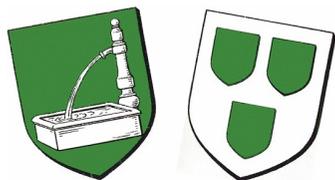
Mes chers concitoyens,

Nous avons connu un été à rebondissements et un début d'automne qui nous a brutalement refroidi.

Par un début d'été beau et chaud, la sensation de retrouver une grande part de liberté après le confinement a été euphorisante. Mais rapidement les températures ont grimpé jusqu'à plus de 35 degrés. Nous avons été placés pour la troisième année consécutive en alerte canicule et en alerte sécheresse. Celle-ci dure encore malgré la pluie et la baisse brutale des températures depuis le 24 septembre. Depuis fin août le virus a repris une place importante dans notre quotidien. Il a fallu prendre des mesures strictes et restreindre à plusieurs reprises nos libertés. Le risque de contagion vient chambouler nos habituelles fêtes de fin d'année comme vous le verrez dans les pages suivantes. La vigilance s'impose à chacun de nous car ce coronavirus est installé dans la durée et nous devons vivre avec. Continuons donc de respecter le port du masque et les gestes barrière pour nous protéger. Les autorités sanitaires indiquent que la Covid 19 touche peu les enfants, qu'il n'y a quasiment pas de forme grave chez les moins de 11 ans et qu'ils ne sont que peu contaminants. L'école a donc repris et il est important que nos enfants puissent être scolarisés pour qu'ils aient tous les mêmes conditions éducatives et qu'ils puissent se socialiser au mieux. Par bonheur, nous avons jusqu'ici réussi à éviter les mesures de quatorzaine et la fermeture des frontières avec nos voisins. Les entreprises ont pu continuer leur travail et cet été ne fut pas celui des vacances pour tous. Le grand projet de restructuration militaire est en phase active, ses chantiers avancent à un bon rythme. Sauf gros imprévu, le chemin des cimes ouvrira au printemps prochain. Ce sera la première étape de redynamisation effective. D'ailleurs, l'entreprise EAK a déjà engagé une responsable pour le site. Plusieurs chantiers communaux ont été menés à bien. Bien que d'une moindre ampleur, ils améliorent notre vie quotidienne.

Notre commune se transforme à un rythme soutenu, nous devons tous y participer. C'est à nous qu'il appartient de dessiner notre avenir local et celui de nos enfants.

Pierre KOEPF.



Les Décisions du Conseil Municipal

En raison de la situation sanitaire, les Conseils Municipaux se tiennent à la salle des fêtes, dans le respect des règles sanitaires et de distanciation.

Séance du 15 juin 2020 :

1. Constitution des commissions et désignation des délégués ; vous trouverez la liste précise sur le site communal.

2. Prévision des gros chantiers et travaux pour la nouvelle mandature

a) Rappel des travaux déjà acceptés : importante réfection des nids de poule sur les voies communales en 2020, réfection partielle de voiries fortement dégradées en prolongement de la rue Katharinenburg et de la rue de l'école, installation d'une climatisation à la mairie de Drachenbronn, acquisition d'une partie du terrain des consorts Werly H. et rectification de la rue de l'église au niveau de l'église même, prise en charge annuelle d'une partie du concassé posé dans les chemins de l'Association Foncière de Birlenbach.

b) Nouveaux projets :

Aménagement d'un préau et réfection partielle de la cour de l'école de la Cité, aménagement de la place de covoiturage, création d'un atelier communal, poursuite de la rénovation de l'éclairage public, création d'une place de jeux pour tout petits.

c) Participation à la restructuration de l'ancienne Base aérienne.

3. Taux d'imposition 2020:

Maintien des taux en vigueur : foncier (bâti) 16,20 %, foncier (non bâti) 57,42 % CFE 21,94 %

La taxe d'habitation ne peut plus être modifiée et doit disparaître progressivement, au moins pour les catégories à faibles revenus.

4. Restructuration de la Base:

Une partie de la forêt communale en face de la Base a été vendue le 8 juin à la société Glamping.

Les travaux de réaménagement ont débuté sur l'ancien stade militaire.

5. Versement d'une prime exceptionnelle de 500,-€ aux agents de la commune qui ont assuré la continuité des services publics à leur poste durant l'état d'urgence sanitaire (loi du 25 avril 2020).

6. Reconduction des subventions aux associations locales.

7. Demande de subvention de la paroisse pour le jardin biblique ; le Conseil Municipal prend en charge la signalisation donnant sur la rue.

8. Création de 2 postes d'agent contractuel pour juillet et août. Guillaume Nercher et Thomas Caille ont travaillé chacun pour la commune durant un mois.

Séance du 10 juillet 2020

C'est le lundi 13 qui était prévu, mais le Conseil a dû se tenir le 10 en raison d'un arrêté ministériel.

1. Désignation des délégués du Conseil Municipal en vue de l'élection des sénateurs.

Mrs Pierre Koepf et Georges Werly ont été élus titulaires, Mrs Théo Wahl, Charles Jacky et Mme Valériane Franck ont été élus suppléants.

2. Réfection du parquet de l'école Kamm: le parquet en chêne de l'école a été mis à rude épreuve avec les traitements désinfectants imposés par le coronavirus. 3 devis ont été présentés. La société Style et Décor a été retenue pour un montant HT de 1867,80 €.

3. Pose d'enrobés : La société Heiby a été retenue pour un montant HT de 21230,-€ pour la réfection partielle des extensions des rues Katharinenburg et de l'école.

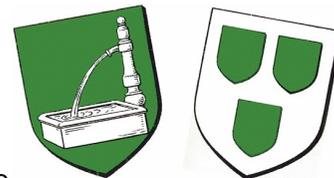
4. Budget primitif

Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses : 832 146,47 €	847 112,94 €
Recettes : 832 146,47 €	847 112,94 €

Transport scolaire

Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses : 35 721,28€	43 333,04 €
Recettes : 35 721,28€	43 333,04 €

5. Cotisation Foncière des Entreprises : Le Conseil a voté un dégrèvement exceptionnel au profit des entreprises de taille petite ou moyenne de secteurs particulièrement touchés par la crise sanitaire.



Séance du 24 août 2020

1. Les conseillers ont visité les chantiers autour de la Base avant le Conseil : le nouveau parking en face de la Base, les blocs sanitaires à l'entrée de la rue de la piscine, le banc Napoléon déplacé, mis en valeur et restauré (nouvelle assise). A la Base même, les travaux de curage et de désamiantage sont en cours. La déconstruction a commencé par les hangars métalliques. De grosses pelleteuses sont à l'œuvre.

2. Le permis d'aménager pour la société Glamping est accordé.

3. Désignation de délégués :

Mme Laetitia Straub Guadagno et M. Théo Wahl sont élus membres titulaires du SIVOM de la région de Wissembourg ; Mrs Thomas Nercher et Christophe Breitenbucher, suppléants.

Mme Julie Theilmann est désignée membre titulaire du Conseil Municipal à la commission de contrôle des listes électorales ; Mme Valériane Franck, sa suppléante.

4. Travaux communaux :

Peinture de la façade de la mairie victime de graffitis en 2018.

Réfection des portes extérieures de l'église de Birlenbach pour 1245,26 € (remplacement de 2 panneaux en chêne et vernissage des 2 grandes doubles-portes).

Ponçage et vitrification du plancher de l'école Kamm.

Séance du 21 septembre 2020

1. École: Afin de renouveler les ordinateurs de la classe numérique et du poste pour la maîtresse à l'école Kamm, deux devis de 3C Informatique ont été acceptés pour un montant global HT de 5047,55 €.

Le Conseil Municipal sollicite le concours du Fonds Départemental de Solidarité Communale pour la construction du préau et la réfection partielle de la cour de récréation.

Montant HT du projet : 115 501,76 € Montant de la subvention sollicitée : 46 200,70 €.

2. Travaux communaux :

Fourniture de 3 camions de concassé pour les chemins communaux.

Participation à la pose de concassé par l'Association Foncière à hauteur de 4 camions.

Réfection partielle de la rive bétonnée du Wingelbach pour 2481,55 € par l'entreprise Deu'Bel Aménagement
Enlèvement en urgence d'un arbre risquant de faire embâcle sur le Birlenbaechel à hauteur du lagunage, sur une parcelle appartenant à l'Association Foncière, afin de permettre le bon écoulement des pluies d'automne. Un parapet sera posé à cet endroit pour sécuriser la circulation vers les déchets verts.

3. Eau et assainissement, budget 2021: Augmentation de 8500,-€ de la participation aux eaux pluviales et conservation des tarifications eau potable et assainissement sans changement pour les abonnés.

4. Salle des Fêtes: Les éventuelles locations de la salle des fêtes communale seront limitées à un maximum de 30 personnes présentes en même temps et réservées aux habitants de la commune.

5. Annulation d'événements festifs de fin d'année. Décision prise à contre cœur, mais dictée par l'évolution de la situation sanitaire.

La rentrée

Le 1er septembre, 54 élèves ont fait leur rentrée dans nos écoles. Les 3 classes sont réparties comme suit : Stéphanie Linck s'occupe des 20 élèves de maternelle. Il y a 4 petits, 6 moyens et 10 grands.

Valérie Meyer, la directrice, prend en charge 19 élèves. Son groupe est constitué de 2 CP, 11 CE1 et 6 CE2.

Ces 2 classes sont installées dans l'école de la cité.

Delphine Rott enseigne à 15 élèves, 8 CM1 et 7 CM2.

Ces derniers ont classe dans l'école Louis-Philippe Kamm de Drachenbronn.

Nos assistantes de vie scolaires sont Cathie Weiss et Patricia Nercher.

Malgré un contexte sanitaire inhabituel, les enfants et les maitresses ont été contents de retrouver (ou de découvrir) les bancs de l'école.





Mise en place des blocs sanitaires



Parking - Reposoirs en grès



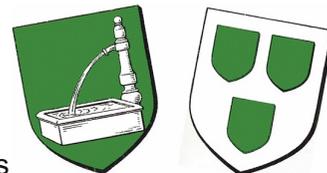
**Avancée des Travaux
BA 901**



Chantier Chemin des cimes -
Fondations



Chantier Chemin des cimes -
Visite de la préfète - 30/09/2020



Qualité de l'eau du Seltzbach

Une directive européenne (la Directive Cadre sur l'eau), a identifié le Seltzbach et ses affluents comme étant de mauvaise qualité et a fixé à 2027 le délai pour que ces cours d'eau retrouvent un bon état. Différents éléments dégradent cette qualité. Les teneurs détectées peuvent être amplifiées par des débits faibles des cours d'eau, toutefois il est nécessaire de limiter les risques de transferts à la source pour assurer cette reconquête. Le bassin versant du Seltzbach s'étend d'Ouest en Est de Merkwiller-Pechelbronn à Seltz, du Nord au Sud de Wissembourg à Betschdorf, représente 220 km², 34 communes, 28 000 habitants et possède une occupation du sol agricole à 72%, soit 13782 ha exploités par 562 agriculteurs. La longueur totale du cours d'eau et de ses cinq affluents (le Froeschwillerbach à Soultz-sous-Forêts, l'Hausauerbach à Hoffen, le Seebach à Buhl, le Warsbach en amont de Niederroedern et l'Eberbach en amont de Seltz) est de 160 km.

La problématique.

Le bassin versant du Seltzbach présente des problèmes de qualité de l'eau depuis plusieurs années. Pour la partie agricole, la Chambre d'agriculture d'Alsace a mené un diagnostic et identifié les sources potentielles de dégradation. Le plan d'actions qui en découle est axé sur des modifications de pratiques agronomiques et sur l'hydraulique douce (mise en place ponctuelles de haies, bandes enherbées...).

L'action agricole.

L'objectif est de créer une dynamique de participation des agriculteurs aux différentes actions pour, au final, améliorer la qualité du cours d'eau et réduire le risque de ruissellement et/ou de coulées d'eau boueuse. L'action agricole se traduit par la mise en place d'actions diversifiées sur des changements de pratiques ou des modifications de systèmes de production. Il s'agit par exemple de conseils individuels, de suivis individuels de fertilisation de cultures, de démonstration de désherbage mécanique, de réunions techniques, de visite d'essais avec différentes cultures ou de proposition de production en agriculture biologique...

La mobilisation collective.

Les cours d'eau du bassin du Seltzbach constituent une ressource importante pour le territoire. L'effort agricole doit être coordonné au respect de l'activité autour de ces milieux naturels afin de respecter ces écosystèmes fragiles. Si la mobilisation des agriculteurs est nécessaire, elle sera d'autant plus efficace si l'ensemble des autres acteurs du territoire s'engagent : les collectivités pour l'entretien des cours d'eau, les artisans et les particuliers pour les déchets dangereux pour l'eau.

Il est à préciser que la loi GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) a transféré d'office cette responsabilité des communes aux Communautés de communes et d'agglomération. Sur notre ban communal ne se trouvent que des cours d'eau non domaniaux (Les cours d'eau domaniaux sont, eux gérés par l'État ou par des collectivités locales par délégation). Ils sont donc propriété de leurs riverains. Chaque riverain dispose du cours d'eau jusqu'au milieu du lit mais a l'obligation légale d'en assurer l'entretien régulier.

L'animateur d'Agr'eau Seltzbach : Patrick Rohrbacher – Chambre d'agriculture d'Alsace Mail : patrick.rohrbacher@alsace.chambagri.fr



Fleurissement

L'année 2020 n'est vraiment pas une année comme les autres. A cause de cette maladie, la COVID19, beaucoup d'habitudes doivent être changées, notamment au niveau des festivités et rassemblements. Et, dans ce contexte, la remise des prix pour le fleurissement ne pourra malheureusement pas avoir lieu comme d'habitude. Malgré cela la Commission Fleurissement a pris plaisir à faire sa tournée cet été pour noter les maisons fleuries, les jardins, les cours. Une remise de prix aura quand même lieu mais avec quelques changements. Cette année toutes les maisons qui ont été notées, auront un bon d'achat de 15 euros. Quant aux gagnants de chaque catégorie ils se verront attribuer un prix: un "dragon d'or" pour le premier, un "dragon d'argent" pour le second et un "dragon de bronze" pour le troisième. Les prix et les bons d'achats seront distribués par les membres de la Commission Fleurissement qui se rendront directement chez les personnes concernées. En tout, 41 notes ont été données, donc 41 bons d'achats vont être distribués (19 à Birlenbach et 22 à Drachenbronn).

Voici les gagnants par catégorie et par village:

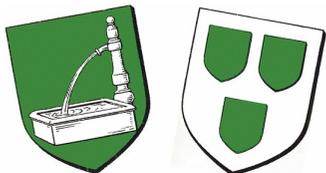
Pour Drachenbronn,

- Catégorie "maisons": 1er: Schuler Richard, 2ème: Guadagno Mauro et 3ème: Dellenbach Madeleine.
- Catégorie "cours et jardins": 1er : Haury Pierre
- Catégorie "restaurants et gîtes": Les Sept Fontaines

Pour Birlenbach,

- Catégorie "maisons": 1er: Wahl Théo, 2ème: Engel Tania, 3ème: Froehlicher Annie
- Catégorie "cours et jardins": 1er : Ruby Thierry
- Catégorie "restaurants et gîtes": Maison Gila





Nouvelles de la Covid depuis début Juin

Le 18 juin la fréquentation de l'école est redevenue obligatoire pour tous les enfants scolarisés. La France métropolitaine était en vert et les mesures sanitaires les plus contraignantes ont été levées. Malheureusement, depuis fin août le virus a repris une place importante dans notre quotidien. Il a fallu prendre des mesures strictes et restreindre à plusieurs reprises les libertés. Aux dernières nouvelles, bien que la situation empire au niveau national, notre département a de bonnes chances de sortir prochainement du rouge grâce à la responsabilité et au respect des consignes par la plus grande partie des Bas-Rhinois. Il n'y a plus de départements en rouge ou en vert, mais des départements dits « à circulation active du virus » ou non.

L'échelle de classement des départements est la suivante:

1. *Départements non classés.*
2. *Départements classés « rouge clair » :* ils sont en alerte. Le préfet peut prendre des mesures de restrictions supplémentaires aux mesures nationales. Le Bas-Rhin est en « rouge clair ». Seul l'indicateur du nombre de cas hebdomadaires dépasse encore de peu la limite de 50 pour 100 000 habitants et la courbe redescend. Nous pourrions déjà être sortis du rouge lorsque vous lirez ce bulletin.
3. *Départements classés « rouge vif » :* ils sont en alerte renforcée. Le préfet peut prendre encore plus de mesures.
4. *Départements classés « rouge écarlate » :* ils sont en alerte maximale. Des mesures de reconfinement partiel sont imposées par le préfet en accord avec le ministère de la Santé. (Fermeture des bars, jauge des 1000 participants, etc...)

En raison de la situation sanitaire actuelle du Bas-Rhin:

* Notre cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants est repoussée à plus tard, peut-être au printemps.

* Les remises de prix du fleurissement se feront sans regroupement.

* Le traditionnel 11 novembre sera remplacé par une cérémonie réduite aux seuls officiels, comme le 8 mai et sans verre de l'amitié.

* Nous ne pourrons pas fêter nos anciens sous la forme habituelle d'une rencontre en décembre. Nous mettrons une autre action en place.

* La rencontre autour d'un verre de vin ou de jus de pomme chaud est annulée.

Ecoles

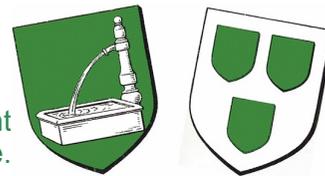
L'école du dehors...ou comment faire école « autrement » !

Il y a deux ans, Magali Savio, animatrice à la maison de la nature à Munchhausen, a proposé à Valérie Meyer, enseignante et directrice de l'école de Birlenbach-Drachenbronn, de faire école dans la forêt. Il s'agit d'une pédagogie inspirée de jardins d'enfants allemands, suisses et scandinaves. Les élèves de CP-CE1-CE2 se sont donc rendus tous les mardis après-midi en forêt et ont effectué des apprentissages divers et variés. Ils ont mis en place un canapé forestier ainsi que quelques petites activités pour apprendre tout en s'amusant. Depuis l'année dernière, c'est l'école maternelle qui s'y rend une matinée par semaine. Par tous les temps, les élèves tirent leur charrette jusqu'à la forêt, grattent la terre, se roulent dans les feuilles, observent les petites bêtes, les plantes et les arbres, transportent des pierres, construisent des cabanes, patouillent dans la boue, font des traces et des dessins dans la terre, de la musique avec ce qu'ils trouvent...

Chacun à son rythme, dans une grande autonomie et avec l'accompagnement des adultes, les enfants construisent les compétences inscrites dans les objectifs de l'école maternelle : ils découvrent le monde, expérimentent, imaginent, apprennent à parler, à compter et à coopérer ...

Cette expérience permet aux enfants d'observer un même lieu au fil des saisons et de comprendre son évolution. Les parents et grands-parents sont mis à contribution pour fournir du matériel, pour la mise en place du canapé forestier et d'un toit pour les jours de pluie, ainsi que pour l'accompagnement lors des sorties...pour le plus grand bonheur des enfants !





Vendredi 25 septembre, les écoliers des deux écoles ont tous participé à une opération de nettoyage de la nature. Ramassage des déchets le long de la route départementale pour les plus grands, dans la forêt, aux abords de la piscine et dans la cité militaire pour les plus petits. « On a trouvé beaucoup de choses, ce n'est pas bien ! On a trouvé 5 bouteilles de vodka, 15 bouteilles de bière, 5 bouteilles de champagne. Beaucoup de mégots et d'emballages, des papiers de bonbons et même des sacs plastiques. On a rempli 5 sacs ! » constatent les élèves du Cours Moyen. « Imaginez-vous, nous sommes un petit village. A Paris, combien de sacs aurait-on ramassé ? Une bouteille en verre met 4000 ans à disparaître, elle sera encore là dans plusieurs générations. En plus, les animaux souffrent aussi de cette pollution, ils peuvent se blesser et mourir. Et si nous organisions Nettoyons la Nature sur toute la planète ?

Dur dur d'être un arbre

L'homme n'est pas le seul à souffrir de la chaleur et du manque d'eau. Alors que nous pouvons ouvrir notre robinet pour boire et nous rafraîchir, cela n'existe pas dans les bois. Et c'est bien là le problème des arbres. Les sécheresses consécutives des dernières années leur rendent la vie dure et les affaiblissent. Les réserves de nos sols s'amenuisent. Les jeunes arbres ont du mal à pousser, les plus grands du mal à survivre. De plus, les hivers cléments profitent au Scolyte (un petit coléoptère), qui s'attaque aux épicéas déjà affaiblis par le manque d'eau. Ce sont là les causes principales de mortalité des arbres de nos forêts et donc du changement de paysage.

Erinaceus europaeus

Ce petit bienfaiteur des jardins, le hérisson, est malmené par nos habitudes de jardinage. Espèce protégée depuis 1981, il ne trouve plus de refuges pour passer l'hiver dans nos espaces verts. Pour hiberner, il a besoin de branches, de feuilles mortes et de beaucoup de calme. Vous pouvez l'aider en gardant un tas de branches dans un coin de votre jardin, des tailles de haies, des feuilles mortes, des restes d'un arbre tombé... Ce coin de désordre organisé peut lui permettre de s'abriter, loin des prédateurs, isolé de l'extérieur, durant les mois d'hiver. Au printemps, il vous remerciera en débarrassant votre jardin de limaces, escargots, chenilles, araignées...

Nourrir les oiseaux en hiver

De la mi-novembre à fin mars, nous sommes nombreux à observer les oiseaux dans nos jardins, se régaler à nos mangeoires. Il faut toutefois respecter quelques règles pour nous assurer de leur bien-être.

Chaque espèce d'oiseau ayant un régime différent, mieux vaut varier les menus (mélanges de graines, noix, fruits, pains de graisse végétale etc.). Rendre la mangeoire inaccessible aux chats (au bout d'une branche fine ou sur un poteau fin et éviter la végétation au pied du poteau).

Rester proche d'un arbre pour que nos convives puissent s'y réfugier.

La mangeoire devrait être abritée d'un toit pour la protéger des intempéries. La nettoyer régulièrement et éviter les graines au sol pour ne pas attirer les rongeurs.

Pensez également à installer un abreuvoir et à changer l'eau tous les jours en cas de gel. Avec un peu de chance et beaucoup de patience, vous pourrez observer un ballet aérien durant tout l'hiver.

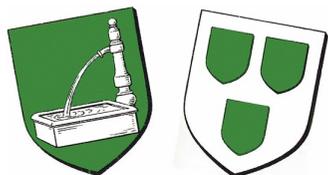


Préparer jardins et potagers pour l'hiver:

La pluie tant attendue semble s'être installée, il est temps de préparer nos jardins et potager aux longs mois d'hiver. Pour commencer, un peu de rangement s'impose. Les fruits et légumes prennent leurs quartiers d'hiver dans nos caves. Les vivaces sèches peuvent être coupées et les coupes mises au compost. Il est préférable d'enlever les soucoupes des plantes extérieures pour laisser s'écouler l'eau et limiter le risque de gel. Mais comment protéger le sol du potager, des massifs, des arbres et arbustes des intempéries (pluies et gel) et le fertiliser en même temps ?

Commencez par griffer le sol, puis paillez avec une couverture organique de 5 à 8 cm. Vous pouvez utiliser différentes matières: du compost (feuilles, branchages broyés, herbes, restes alimentaires, cendres), du fumier frais (vache, cheval etc.), du foin. Toutes les matières vertes disponibles (résidus de récolte, engrais verts, herbes sans graines, de préférence hachés finement). Si vous disposez de plusieurs de ces types de matériaux, répandez-les successivement sur toute la surface, les plus décomposés au contact du sol (d'abord le compost, puis le fumier, puis les résidus de végétaux). Pensez à bien aérer votre paillis. Cet apport permet non seulement d'isoler le sol des intempéries, mais également d'activer la vie dans le sol en nourrissant les micro-organismes, et donc de l'aérer. Et pour finir, pour anticiper un printemps riche en couleurs, pensez à planter vos bulbes à floraison printanière.





D'Keschdebühn

COVID 19 oblige, la troupe de théâtre D'Keschdebühn est dans le regret de ne pouvoir monter sur les planches cette année. La suite des événements nous permettra de nous projeter pour la saison 2021.

Marie-Claire MALLET.

Aviculture

La Société d'Aviculture de Drachenbronn et Environs a le regret de vous annoncer l'annulation de son exposition avicole des 9 et 10 janvier 2021. En effet il y a bien trop de contraintes pour un bon déroulement de cette manifestation, liées au Covid-19. Ayant un peu d'espoir pour les années à venir et vu le très bon bilan de notre dernière édition des 4 et 5 janvier derniers, toute l'équipe et moi-même vous donnons rendez-vous les 8 et 9 janvier 2022 pour participer de près ou de loin à notre prochaine exposition avicole. Le Syndicat d'Aviculture de Drachenbronn et Environs vous souhaite encore une belle fin d'année 2020 et surtout pensons à bien nous protéger afin de pouvoir à nouveau partager au plus vite ces moments conviviaux qui nous sont si chers.
Mathias MEYER.

Veillée de Noël avec la Vogesia - Dimanche le 13 décembre 2020 à 18h en l'église protestante de Cleebourg. Entrée libre - Plateau

Concert de Noël avec le Cynthia Trio - Dimanche le 20 décembre 2020 à 17h en l'église protestante de Cleebourg.

La chanteuse Cynthia Colombo en trio, entourée d'une chorale de la région de Bitche et la Chorale Clee Vocal de Cleebourg revisitera des standards de Noël.

Anniversaires

80 ans - Marguerite FIRN née KIEBER (20 Mars 1940)

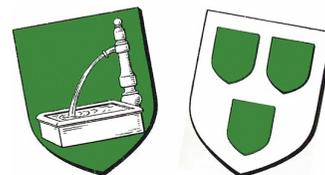
Marguerite FIRN a fêté ses 80 ans au tout début du confinement. Elle est née KIEBER le 20 mars 1940 à Saint Sornin le Lac en Haute Vienne où sa mère, originaire de Hunsbach et son père de Birlenbach, avaient été évacués comme tous les habitants de Birlenbach. Elle a grandi au sein d'une fratrie de 5 filles et 4 garçons. Adolescente, elle travaille déjà à 16 ans dans une épicerie à Strasbourg, ensuite comme femme de ménage chez une directrice d'école puis à la maison de retraite Emmaüs-Diaconesse de Koenigshoffen. En novembre 1964 elle épouse Georges FIRN, plâtrier de Morsbronn les Bains. Le jeune couple s'installe à Haguenau et 8 ans après ils construisent leur maison à Birlenbach. Deux enfants sont nés de cette union, Sylviane qui réside à Keffenach et Philippe qui a construit à côté de ses parents. Elle se réjouit de 3 petits enfants. A partir de 1977 Marguerite travaille à la BA901 au mess des officiers et des sous-officiers jusqu'en 1985. Ensuite elle occupe le poste d'agent de service dans notre commune où elle est aux petits soins des enfants et ce jusqu'à sa retraite en 2000. Après avoir perdu son mari en juin 1990, Marguerite s'occupe de ses parents et plus tard de son frère Georges. Aujourd'hui elle soigne son potager et le verger y attendant.



85 ans - René BRUNNER (08 Juillet 1935)



René BRUNNER est né le 8 juillet 1935 à Haguenau. Il a grandi avec sa sœur Erna à la ferme familiale rue des Juifs à Birlenbach. Dès l'âge de 14 ans il effectue un apprentissage de charpentier dans l'entreprise Dietsch où travaillait son père, et y reste toute sa carrière. C'est avec son père et son collègue Joseph Hoffmann, tous trois charpentiers, qu'ils montent de nombreux édifices dans la commune. Une de leur œuvre fut la tour de séchage des tuyaux des Sapeurs-Pompiers locaux. Dans sa jeunesse il était membre de l'automobile club d'Alsace et assurait la sécurité lors des courses automobiles en Alsace. Resté célibataire, René, qui a maintenant des difficultés à se déplacer, se rend tous les midis à pied chez sa nièce Marie-Reine pour les repas.



85 ans - Marie-Rose BLATTNER née GROSSE (04 Septembre 1935)

Bernadette BLATTNER est née GROSSE le 4 septembre 1935 à Wissembourg. Elle est la fille unique de GROSSE Louis et Emilie SCHWEIGHART. Jusqu'à l'âge de ses 11 ans ils habitèrent à Bremmelbach, avant que ses parents n'achètent une maison à Birlenbach. Après sa scolarité au village elle a été apprentie aide-ménagère à Notre dame de Sion à Strasbourg où elle travailla jusqu'à l'âge de ses 16 ans. Plus tard elle a travaillé comme fille de salle d'opération à l'hôpital de Wissembourg, dans un service pour enfants à Colmar, puis encore à l'hôpital de Strasbourg dans un service pour aînés. En 1959 elle épousa Joseph Blattner de Schoenenbourg. Le couple a 4 enfants, Raymond, décédé en 2014, Patrick décédé accidentellement en 2007, Anita qui vit dans le Sud de la France et enfin Laurence qui habite à Birlenbach et s'occupe de sa maman. Bernadette a la joie d'avoir 13 petits-enfants et 19 arrière-petits enfants. Le 18 mars 2009 elle eut la douleur de perdre son mari, avec lequel ils avaient acquis le restaurant au Lion d'or. Elle faisait de succulentes tartes flambées qui faisaient la renommée du restaurant dans toute la région. C'est avec enthousiasme que Bernadette aime raconter les anecdotes vécues entre 1973 et 1996, année où elle a pris sa retraite. Aujourd'hui, malgré des problèmes de santé, elle jouit d'une paisible retraite, entourée de sa fille Laurence et de son gendre Jean-Pierre. Regarder la télévision est un de ses passe-temps favoris.



85 ans - Rodolphe HAHN (30 Septembre 1935)

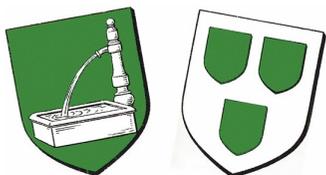


Rodolphe HAHN est né le 30 septembre 1935 à Lampertsloch où il a fréquenté l'école primaire. Après sa scolarité il effectua un apprentissage de monteur. Dans sa jeunesse il fut membre de la musique Concordia de Lampertsloch. Il a effectué son service militaire durant 28 mois, dont 10 en Algérie. Le 30 avril 1959 il épouse Lina Becker de Birlenbach où le couple va habiter. De cette union sont nés 2 fils, Richard et Willy. Rodolphe, dit Rudy se réjouit de 5 petits-enfants et de 5 arrière-petits-enfants. Durant sa carrière professionnelle il fut monteur, d'abord chez Sultzer à Walbourg jusqu'en 1970, puis auprès de différentes entreprises, avant de mettre en route Gummimayer France à Wissembourg. Il termine sa carrière professionnelle chez Wimetal, également à Wissembourg. Il fut Membre du conseil presbytéral de Birlenbach pendant de longues années. Rudy est aujourd'hui heureux et reconnaissant de passer une paisible retraite auprès de son épouse Lina. Le jardinage et le bricolage sont ses passe temps favoris. Une mémoire intacte lui permet de relater les nombreuses anecdotes qu'il a vécues au cours de sa vie.

90 ans - Marie-Louise KOCHER née KROPP (10 Juillet 1930)

Marie-Louise Kocher, dite Marlyse est une vaillante nonagénaire de notre commune. Elle est née le 10 juillet 1930, fille de Lina Kropp et de Michel Kropp restaurateurs à Drachenbronn. Marlyse a grandi à Drachenbronn et y a toujours vécu. Son père possédait l'une des toutes premières voitures automobiles du village. En 1941 il décéda dans un accident de voiture, laissant une veuve et deux enfants, Marlyse (11 ans) et Roger (7 ans). La maman exploita seule le restaurant familial, Au Cheval Blanc. Marlyse a activement participé à l'entreprise dès son plus jeune âge. C'est sur son lieu de travail qu'elle apprit à connaître un beau footballeur de 10 ans son aîné, Georges Kocher, qu'elle épousa en 1947. Trois enfants sont nés de cette union : Arlette en 1948, Georges en 1951 et Brigitte en 1956. Même mariée et mère de famille, Marlyse a continué d'aider au restaurant bien après la vente de celui-ci en 1956 pendant que son mari travaillait pour le Génie militaire à la Base aérienne 901. En 2011 Marlyse a perdu son mari. Au printemps dernier elle eut encore la douleur de perdre son gendre, Gérard Stephan le mari de sa fille Brigitte, durant la phase aigüe de l'épidémie de coronavirus, rendant leur deuil plus lourd encore. Mais Marlyse connaît encore bien des joies avec ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants. Elle vit toujours dans sa maison dont elle s'occupe seule.





95 ans - **Henriette SCHNEIDER** née JAUTZY (07 Septembre 1925)

Henriette SCHNEIDER est née JAUTZY le 7 septembre 1925 à Cleebourg où elle a fréquenté l'école primaire. Dans sa jeunesse elle a aidé ses parents sur l'exploitation agricole. En 1946 elle a épousé Martin SCHNEIDER de Birlenbach. Ensemble ils ont travaillé sur l'exploitation agricole de ce dernier. Sont nés de cette union, Geoffroy qui habite à Betschdorf, Ernest à Cleebourg, Annie à Schaffhouse près Seltz et Liliane à Steinseltz. Elle se réjouit de 8 petits-enfants et 14 arrière-petits-enfants. En 1967, elle a eu le malheur de perdre son mari. C'est à partir de ce moment qu'elle a travaillé chez Gunther à Soultz sous Forêts où elle est restée pendant 18 ans jusqu'à sa retraite. C'était pour elle une belle période qu'elle a beaucoup appréciée. Elle passe une paisible retraite, pas toujours facile pour elle, car elle vit seule et a des problèmes de vue et d'ouïe, mais elle est toujours de bonne humeur et aime raconter des blagues quand elle a de la visite.



Noces d'Or (50 ans) - **Alice et Rémy HOFFMANN** (le 10 Juillet 1970)



Le 10 juillet 2020 Alice et Rémy HOFFMANN ont eu la joie de célébrer leurs 50 ans de mariage. Rémy originaire de la commune et Alice du village voisin Keffenach, se sont unis le 10 juillet 1970 à Birlenbach. Ce mariage fut un évènement local, car à la sortie de l'église, se trouvait un engin amphibie de la société CEFA de Soultz sous Forêts où Rémy était employé. Il y effectua d'ailleurs toute sa carrière professionnelle. Durant sa carrière professionnelle, Alice fut institutrice puis directrice d'école à Hunspach. De leur union sont nés 2 fils, Thierry, qui est installé à Rittershoffen et Michael, vigneron à Dambach la Ville. Rémy était très actif au sein de la commune: conseiller municipal de 1983 à 1989 puis Maire délégué

de Birlenbach de 1989 à 2008. Il fut également président du SIVU de la piscine des Sept-Fontaines de 1995 à 2008, Président pendant 15 ans du Comité des Fêtes de la commune ainsi que de l'Association Foncière. Alice quant à elle a soutenu son mari dans toutes ces fonctions et était engagée au sein de la paroisse protestante en tant que monitrice de l'école du dimanche, membre de l'ouvroir des dames, et, de 2006 à 2018, Présidente du conseil presbytéral. Actuellement elle gère le club de l'Amitié du village. Aujourd'hui le couple profite de sa retraite et se réjouit de ses 3 petits-enfants, Mattéo, Evan et Léane.

Noces d'Or (50 ans) - **Yvonne et Roger LAEUFFER** (le 24 Juillet 1970)

Le 24 juillet 1970 se sont unis par les liens du mariage Yvonne Lindner, fille aînée de Henri Lindner et Louise Schmidt de Drachenbronn, et Roger Laeuffer, fils de Georges Laeuffer et de Cécile Loehr. Le couple a résidé d'abord à Cleebourg puis à Soultz-sous-Forêts, avant de faire construire sa maison et de s'établir à Drachenbronn. Afin de pouvoir se marier, notons qu'Yvonne a dû obtenir l'autorisation de ses parents car bien qu'âgée de 19 ans, elle était encore mineure contrairement à Roger qui avait plus de 21 ans. Le couple a eu trois enfants : Michèle surnommée Michou, Thierry et Valérie. Yvonne et Roger sont grands-parents de huit petits-enfants, âgés de 24 à 1 an, tous fans de la tarte flambée de Mamie. Après avoir travaillé chez CEFA (Soultz-sous-Forêts), au Super U de Wissembourg puis pour MVS à Ettlingen, Yvonne a pris une retraite anticipée en 2000. Roger fut principalement chauffeur routier, longtemps pour la SANARA de Lauterbourg. Il a pris sa retraite en 2004. Le couple a également fortement soutenu Louise, la maman d'Yvonne. Roger a entretenu depuis la fin des années 1990 le grand terrain autour de la maison de sa belle-mère tant qu'elle y habitait. Aujourd'hui Yvonne va régulièrement à la maison de retraite de Betschdorf, rendre visite à sa maman, la doyenne de Drachenbronn.

